



**TOURNOI MINIMES
2010/2011
GARÇONS ET FILLES**

SAINT MARCEL JUDO

Organise en collaboration avec la ligue de Normandie de judo le circuit régional minimales :

DIMANCHE 7 AVRIL 2024

- COMPLEXE SPORTIF LEO LAGRANGE –
27950 SAINT MARCEL

**OUVERT A TOUS LES CLUBS
NATIONAUX ET INTERNATIONAUX**



Madame, Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Enseignants,

Saint Marcel Judo, en partenariat avec le Comité de l'Eure et la Ligue de Normandie, a le plaisir de vous inviter au :

Tournoi minimes

qui se déroulera le :

Dimanche 7 avril 2024
Complexe Léo LAGRANGE
27950 SAINT MARCEL

Nous organisons à cette occasion la Coupe du Jeune Arbitre ouverte aux catégories cadets/cadettes.

Pour toutes demandes d'informations, veuillez-vous adresser à :

Thomas COURTOIS
Tél. : 06 29 38 36 00
Mail : tcourtois47@gmail.com

Les inscriptions doivent se faire obligatoirement via extranet.

Dans l'attente de vous recevoir à Saint Marcel, veuillez agréer, chers Présidents et Enseignants, nos salutations sportives.

Le Comité d'organisation



PROGRAMME PREVISIONNEL

MINIMES FILLES	
8H00-8H30	Pesée Minimés filles
9H00	Début des combats sur 6 surfaces
11H30	Finales et Remise des récompenses

MINIMES GARCONS	
10H30-11H00	Pesée Minimés masc. -34, -38, -42, -46
11H00	Début des combats sur 6 surfaces
14H00	Prévisionnel – finales remise
14H-14H30	Pesée Minimés masc. -50, -55, -60, -66, -73, +73
14H00	Début des combats sur 6 surfaces
17H30	Finales et Remise des récompenses

Une salle d'échauffement est mise à disposition des compétiteurs. Afin de gagner du temps, l'échauffement s'effectuera dans cette salle et non sur la surface de compétition.

COMITE D'ORGANISATION

Jean Michel DUCHOSSOY Saint Marcel Judo
Tél : 06.87.83.92.67
Jm.duchosoy@orange.fr

Thomas COURTOIS Responsable sportif
Tél. : 06.29.38.36.00
tcourtois47@gmail.com

Jean MESNILDREY Président de la ligue de Normandie
Tél. : 06.12.41.67.29 jean.mesnildrey@sfr.fr



REGLEMENT DU TOURNOI RÉGIONAL MINIMES 07 avril 2024 À SAINT MARCEL

Article 1 : Le tournoi minime est une compétition individuelle, par catégorie de poids. Il est ouvert à tous les judokas minimes filles et garçons né(e)s en 2010-2011

Article 2 : Les participants sont engagés par des groupements sportifs ou clubs affiliés à la F.F.J.D.A.

Article 3 : La formule de la compétition sera en poules suivies de tableaux.

Article 4 : Les catégories de poids sont :
Masculins : -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66, -73 et + 73 kg
Féminines : -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, -70 et + 70 kg.

Article 5 : L'arbitrage appliqué sera en fonction des règles de la F.F.J.D.A. en vigueur à la date du tournoi. Il sera effectué par des jeunes arbitres participant à une Coupe du Jeune Arbitre cadets ou et des arbitres niveau régional minimum.

Les délégations sont invitées à présenter des cadets pour la Coupe du jeunes arbitres

Article 6 : Conditions de participation

- 2 années de licence dont celle de l'année en cours.
- Grade minimum ceinture orange
- Tolérance de poids de 100g pour les masculins et 200g pour les féminines (correspondant aux sous-vêtement) :
changement de catégorie supérieure autorisé

Article 7 : Combats

- Temps des combats : 2 ou 3 minutes en poule (sous réserve du nombre de participants), 3 minutes en tableau.
- Temps de récupération : Deux fois le temps de combat.
- Décision obligatoire



Article 8 : Le droit d'engagement est fixé à **4 euros par combattants**.

L'inscription devra se faire **obligatoirement** via extranet !

Article 9 : Une récompense sera remise pour les 4 premiers de chaque catégorie de poids minimes. Tous les jeunes arbitres seront récompensés.

Article 10 : Le comité d'organisation se réserve le droit de statuer en cas de litige.

Article 11 : Tous les engagements devront être réglés au plus tard le jour du tournoi, après la date une majoration de 4€ sera impactée sur chaque combattant soit 8€ par combattants.

Article 12 : les clubs, délégations, comité qui règlent l'intégralité des engagements pour leur groupe, devront prévenir en amont, et dès l'arrivée du coach s'adresser au pointage. Sans cette démarche les jeunes devront s'acquitter du règlement des la pesée.